



Communiqué de presse
Mars 2007

Les escroqueries nigérianes : un phénomène en pleine explosion

Chaque jour, des courriels en provenance d'Afrique ou d'Asie sollicitent des millions d'internautes à jouer les intermédiaires sur des fonds de plusieurs millions de dollars. Ces arnaques débutent dès que la victime, au cours d'un processus long et particulièrement bien construit, verse des commissions et des frais administratifs **dans l'espoir de récupérer des sommes fabuleuses.**

Ces escroqueries, baptisées « arnaques nigérianes » en raison de leur origine historique, représentent aujourd'hui des pertes annuelles colossales pour l'économie mondiale, s'élevant **à 4 milliards de dollars en 2006.**

Ce type d'arnaque s'est largement intensifié ces derniers mois : les victimes se comptent donc par milliers et, en France tout particulièrement, **le CERT-LEXSI estime les pertes à près de 200 millions d'euros chaque année.**

Aussi, ce type de criminalité déployé sur la Toile semble largement sous-estimé et le CERT-LEXSI appelle l'attention des pouvoirs publics et des entreprises pour sensibiliser bien davantage les « nouveaux » utilisateurs d'Internet face à ces arnaques élaborées et dévastatrices.

Des évolutions récentes particulièrement inquiétantes

Les arnaques de ce type fonctionnent grâce à des mises en scène **extrêmement personnalisées** : le fraudeur établit dans un premier temps un contact direct avec sa victime (par e-mail généralement), personne physique ou entreprise. Commence dès lors le scénario de la fraude, soutenu par des documents officiels falsifiés (chèques bancaires, certificats, documents d'identité...) et joué parfois par plusieurs acteurs complices du fraudeur.

Pour crédibiliser le scénario, les fraudeurs mettent en place de faux sites bancaires qui usurpent l'identité d'établissements bancaires internationaux. **Ces derniers sont destinés à faire croire à leur victime que l'argent promis existe réellement.** La quasi-totalité des banques françaises ont déjà subi de telles usurpations.

Selon Nicolas Woirhaye, Directeur de la cellule CERT-LEXSI, un escroc peut espérer gagner, en cas de succès, **une moyenne de 250.000 €** par victime piégée. Mais au-delà de la simple perte financière, **l'arnaque débouche très souvent sur des faillites personnelles, des faillites d'entreprise, voire des kidnappings.**

Ainsi, au moins 300.000 individus de par le monde prennent part à ce qui constitue aujourd'hui la plus importante communauté active dans la cybercriminalité. Une écrasante majorité de ces réseaux est implantée au Nigéria, même si de nombreux groupes se sont également installés en Europe et aux Etats-Unis.

Les tentatives d'escroqueries francophones sont en pleine explosion depuis l'an dernier : les courriels en provenance de Côte d'Ivoire ou du Bénin se sont généralisés, alors que 500 personnes opéreraient directement sur le territoire français.

Le CERT-LEXSI a également obtenu des éléments qui témoignent **des motivations politiques de ces réseaux** : à savoir que près d'un quart d'entre eux financent directement **la rébellion nigériane ainsi que divers trafics d'armes en Afrique, et notamment au Tchad**. Des arrestations récentes ont également mis en évidence l'existence de flux financiers entre ces milieux criminels et le financement de réseaux djihadistes.

Les moyens CERT-LEXSI de lutter contre la fraude nigériane

Depuis 7 ans, le département de lutte contre la cybercriminalité du Groupe LEXSI a mis en place des moyens conséquents pour lutter contre ce phénomène : identification et enquêtes.

Leur neutralisation passe d'abord par leur détection : le CERT-LEXSI analyse plus de 100 millions de spams par jour.

Par ailleurs, le département réalise des investigations poussées – plus de 2.500 par an – sur les individus et groupes à l'origine de ces escroqueries, afin de les identifier, d'étudier leurs modes opératoires pour être ainsi en mesure de faire poursuivre ces individus en justice.

Enfin, la surveillance globale des contenus frauduleux sur Internet permet au CERT-LEXSI de déceler en amont les sites usurpant l'identité d'entreprises ou organismes publics, afin d'alerter ces derniers dans les meilleurs délais et de procéder à leur fermeture immédiate.

A propos du groupe Lexsi

Le groupe LEXSI est un cabinet indépendant d'audit et de conseil en sécurité informatique, Sa particularité réside dans son expertise unique : des équipes techniques de très haut niveau, qui possèdent plus de 15 années d'expérience en matière de sécurité des réseaux informatiques et téléphoniques, issus pour certains, des services spécialisés de l'Etat.

L'activité du groupe est répartie sur quatre pôles principaux : veille technologique et enquêtes sur Internet, audit et conseil en sécurité informatique, audit réseau et continuité d'activité.

La société a été créée en 1999 par Joël Rivière, ancien Directeur du département informatique de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale et compte près de 120 consultants.

Eléments différenciateurs :

Désignée Entreprise Innovante en 2005 par OSEO-ANVAR

Reconnu CERT par l'organisme européen TERENA

Organisme de formation agréé

Cabinet Indépendant

Plus de 600 clients

Plus de 15 ans d'expérience en sécurité et continuité des réseaux informatiques et téléphoniques

Contact Presse



Anne LEIBOVICI

aleibovici@vecteurimage.com

+ 33 1 47 62 81 03